

**COMPTE RENDU PARTIEL  
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2018**

L'an 2018, le 7 février à 19h30 s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

**Etaient Présents** : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Jérôme NALYWAJKO, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Micheline LINGER, Nicole BOURGOIN, Romuald GENTY, Stéphane MAROIS, Francis CROCHET, Fabrice AUFFRET, Rémy JAVOY.

**Pouvoirs** : Katia COURTOIS donne pouvoir à Fabrice AUFFRET ; Nathalie RIETH donne pouvoir à Martine BAUDOIN.

**Excusé** : Christophe DESCHAMPS.

**Secrétaire de séance** : Martine BAUDOIN

\*\*\*\*\*

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 janvier 2018.

**2018/04 – Indemnité du Receveur Municipal**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve que cette indemnité soit accordée au taux de 100% pour l'année 2017.

**2018/05 – Attribution de subvention exceptionnelle à l'association musicale « La Fraternelle »**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 4000 € à l'association musicale « La Fraternelle » pour permettre de palier au déficit de l'année musicale 2016/2017.

**2018/06 – Attribution d'une participation financière au dispositif « Pass'Jeunes » à la commune de Cléry St André**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve :

- la création d'un partenariat et la rédaction d'une convention afin de mettre celui-ci en place avec la commune de Cléry St André.
- Le versement d'une participation financière au coût du service restant à la charge de la municipalité de Cléry St André.

**2018/07 – Remboursement d'une visite médicale obligatoire du travail**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le remboursement de cette consultation à une salariée contractuelle.

Fait à Mézières lez Cléry, le 12 février 2018

La secrétaire de séance,  
Martine BAUDOIN

Le Maire  
Danielle COROLEUR



Approuvé le 12/2/18